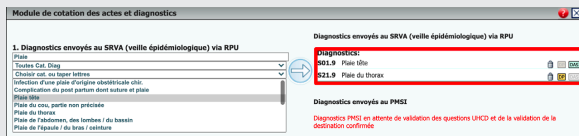


Retrouver l'ensemble des informations sur le wiki dédié au Terminal Urgences - <https://tgs.ies-sud.fr/>

01

DIAGNOSTIC POUR LES RPU ET LE SRVA

Il s'agit de coder le (ou les) diagnostics(s) qui seront envoyés vers le SRVA, via les RPU, puis vers Santé Publique France, via le réseau OSCOUR.



En cas de diagnostics multiples, il est possible d'identifier le DP (diagnostic principal) en cliquant sur **DP**, inversement, les diagnostics associés en cliquant sur **DAS**.

Le thésaurus des diagnostics a été entièrement revu. L'arborescence et le lexique des libellés sont disponibles sur le wiki dédié au TU.

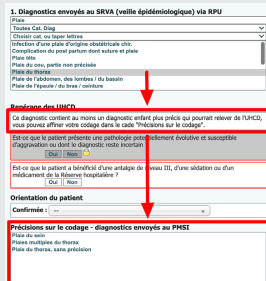
[Consulter le lexique](#)

02

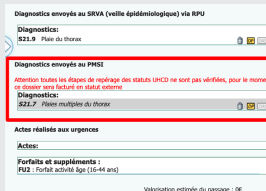
REPÉRAGE DES UHCD

1 - REPÉRAGE PAR LE DIAGNOSTIC

Lors du codage initial pour le SRVA, si un diagnostic saisi est associé à un **diagnostic pouvant relever de l'UHCD**, un message apparaît ainsi qu'une liste complémentaire de diagnostics possibles.

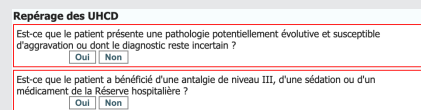


Les précisions concernant le diagnostic seront ajoutées dans le champ "Diagnostiques envoyés en PMSI", avec un message indiquant que les critères UHCD ne sont pas encore vérifiés.



2 - REPÉRAGE PAR UN CRITÈRE D'UHCD : L'ÉTAT DU PATIENT

Les critères correspondent aux champs suivants :

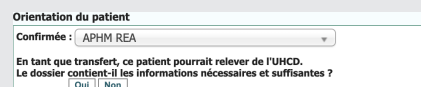


La réponse "OUI" à une seule des questions déclenche le repérage en UHCD et la validation du diagnostic pour le PMSI.

3 - REPÉRAGE PAR UN CRITÈRE D'UHCD : LE DEVENIR

Dans le champ "Orientation du patient", lorsque la destination confirmée du patient contient une valeur relevant d'un transfert, d'une sortie contre avis médical ou d'une fugue, un champ complémentaire apparaît avec la mention "En tant que [...]" ce patient **pourrait relever de l'UHCD**. Le dossier contient-il les informations nécessaires et suffisantes ?

La réponse "OUI" à la question déclenche le repérage en UHCD et la validation du diagnostic pour le PMSI.



03

REPÉRAGE DES UHCD (suite)

4 - REPÉRAGE PAR UN CRITÈRE D'UHCD : LA CCMU

⚠ La saisie d'une CCMU IV ou V n'impose plus un repérage en UHCD sans une étape de validation. La saisie d'une CCMU III ne déclenche plus de fenêtre supplémentaire pour repérer un UHCD.

Pour une CCMU III, si toutes les questions précédentes sont à "NON", le dossier sera facturé en externe avec un forfait SU3.

Pour les CCMU IV et V, vous devez répondre à la question posée "De par la gravité de la CCMU renseignée, ce patient pourrait relever de l'UHCD. Le dossier contient-il les informations nécessaires et suffisantes ?"

- Si la réponse est "NON" le dossier sera facturé en externe avec un forfait SU3.
- Si la réponse est "OUI" le dossier basculera en UHCD.

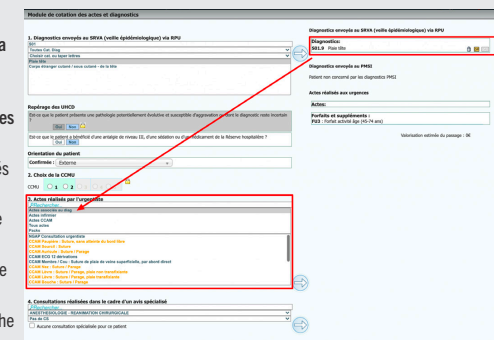


COTATION DES PASSAGES HORS UHCD

1 - SAISIE DES ACTES RÉALISÉS PAR L'URGENTISTE

Si le dossier ne relève pas de l'UHCD vous devez finaliser la cotation, sachant que vous avez saisi la CCMU juste avant. En fonction du (des) diagnostic(s) saisi(s), les actes CCAM possibles réalisables sont affichés dans le bloc 3, "Actes réalisés par l'urgentiste".

- Par défaut la recherche s'effectue sur « Actes associés aux diagnostics »
- Il suffit de faire défiler la liste et de sélectionner l'acte avec un double clic ou la flèche.
- L'acte est de couleur orange => Cet acte déclenche le forfait CCUM2 + FU2.
- L'acte est de couleur noire => Cet acte ne déclenche pas de forfait supplémentaire pour le moment.
- L'acte intègre ensuite la partie droite du module et déclenche le forfait FU2 s'il est concerné.

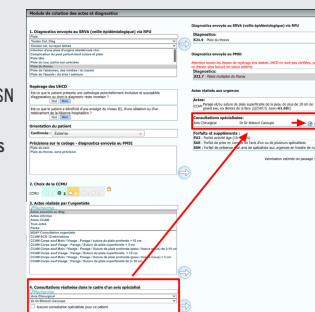


2 - SAISIE DES AVIS DONNÉS AUX URGENCES PAR DES SPÉCIALISTES

Pour tous les médecins spécialistes venant donner un avis aux urgences, vous pouvez déclencher un supplément SAS, voire un supplément pour la permanence des soins SSSN ou SSF.

Dans le bloc 4 du module de codage, "Consultations réalisées dans le cadre d'un avis spécialisé" :

- sélectionner la spécialité de l'intervenant,
- sélectionner le nom de l'intervenant,
- valider avec la flèche ou le double clic,
- pensez à **modifier si besoin l'horaire** afin que celui-ci corresponde à l'horaire de facturation de l'avis donné, en cliquant sur la petite horloge.





Retrouver l'ensemble des informations sur le wiki dédié au Terminal Urgences - <https://tgs.ies-sud.fr/>

AUTRE	"Autre" indique que ce diagnostic ne doit être utilisé que si aucun libellé adéquat n'a été retrouvé dans la liste présentée. <i>Exemple : "Autre anomalie métabolique", ne doit pas être codé pour une Hyperkaliémie qui figure dans le thésaurus</i>
SAUF	"Sauf" précise que ce diagnostic ne doit pas être utilisé pour l'entité précisée. <i>Exemple : "Problème du début de grossesse / Hémorragie sauf GEU", peut être codé pour une hémorragie sauf dans le cadre d'une GEU</i>
Séparateur " / "	Le séparateur "/" permet de regrouper des diagnostics sous une seule entité de codage. On peut l'assimiler à "ou" pour des entités cliniques différentes. <i>Exemple : "Malaise avec PC / Syncope / Lipothymie", permet de coder un malaise ou une syncope ou une lipothymie</i>
Virgule " , "	La virgule sépare des conditions requises en cumulatif pour un diagnostic. On peut l'assimiler à "et" pour une même entité. <i>Exemple : "SCA ST+, inférieur, PEC initiale – IDM <24h", permet de coder un SCA +, uniquement pour le territoire inférieur, uniquement pour le 1er service receveur, uniquement pour un IDM de moins de 24h</i>
Tiret " - "	Le tiret précise une condition. Il permet de regrouper des entités proches avec une amorce commune mais des précisions différentes, qui peuvent être disséminées dans le thésaurus. <i>Exemple : "Coma – sans cause médicamenteuse" qui est proche du libellé "Coma – lié à l'usage d'un morphinique"</i>
Parenthèses " () "	Les parenthèses permettent de mettre en valeur des synonymes possibles. On peut l'assimiler à "ou" pour une même entité clinique. <i>Exemple : "Erythème polymorphe bulleux (Sd Stevens Johnson)"</i>
Crochets " [] "	Les termes entre crochets donnent des consignes de codage spécifiques pour l'envoi des RPU. <i>Exemple : "Méningite bactérienne (probable/confirmée)", peut être codé si le diagnostic est confirmé, mais aussi s'il est fortement suspecté</i>
3 points " ... "	Les points de suspension indiquent une suite de cohérence non exhaustive. Ils sont inclus entre des parenthèses. <i>Exemple : "Effet de la chaleur (insolation, coup de chaleur, ...)", on peut rattacher le diagnostic de malaise dû à la chaleur</i>
Singulier / Pluriel	L'usage retenu est celui du singulier. Le pluriel peut être appliqué sauf si un libellé équivalent du même chapitre est au pluriel. <i>Exemple : "Fracture d'une vertèbre dorsale", ne peut être utilisé pour des fractures de plusieurs vertèbres car il existe "Fractures multiples du rachis dorsal – fermées"</i>
Concernant les fractures	Pour les fractures les segments sont définis par les os longs du segment. <i>Exemple : pour une fracture du poignet type Pouteau-Colles, le codage est fracture du coude / de l'avant bras.</i>

Retrouver l'ensemble des informations sur le wiki dédié au Terminal Urgences - <https://tgs.ies-sud.fr/>

POUR LA MÉDECINE	01-Etat Général / Surveillance / Médico-légal	06-Système hématopoïétique	02-Pendant la grossesse
	01-Pathologies infectieuses	01-Maladies du sang	03-Fin de grossesse
	02-Hémodynamiques / chocs	02-Complications / latrogénie	04-Post partum
	03-Etat général	07-Système respiratoire	12-Nouveau né et nourrisson
	04-Médecine légale	01-Pathologies infectieuses	13-Système endocrinien et métabolique
	05-Complications / latrogénie	02-Tumeurs	01-Tumeurs
	02-Système nerveux	03-Autres pathologies	02-Glycémie et diabète
	01-Pathologies infectieuses	04-Complications / latrogénie	03-Autres pathologies
	02-Tumeurs	08-Système Digestif	04-Complications / latrogénie
	03-SN Central et méninges	01-Pathologies infectieuses	14-Système cutané
04-SN Périphérique	02-Tumeurs	01-Pathologies infectieuses	
05-Sans étiologie	03-(Œsophage/Estomac/Duodénum)	02-Tumeurs	
06-Complications / latrogénie	04-Intestins/Colons/Rectum/Anus	03-Autres pathologies	
03-Sphère ORL-OPH et Maxillo-faciale	05-Foie/Vésicule Biliaire/VB/Pancréas	04-Complications / latrogénie	
01-Tumeurs	05-Péritoine / diaphragme / Parois	05-Brûlures / Gelures	
02-OPH	06-Complications / latrogénie	15-Appareil locomoteur	
03-ORL	07-Autres pathologies	01-Tumeurs	
04-Maxillo-facial	09-Appareil urinaire	02-Rachis	
04-Appareil cardiaque	01-Pathologies infectieuses	03-Tissus mous	
01-Douleur thoracique et SCA	02-Tumeurs	04-Tissus durs	
02-Myocarde / Péricarde	03-Autres pathologies	05-Complications / latrogénie	
03-Problèmes de Rythme	04-Complications / latrogénie	16-Santé mentale / Addiction / Usage aigu	
04-Complications / latrogénie	10-Organes génitaux et seins	01-Santé mentale	
05-Système vasculaire et lymphatique	01-Pathologies infectieuses	02-Addiction / Usage aigu	
01-Pathologies infectieuses	02-Tumeurs	17-Intoxication accidentelle et TS	
02-Atteintes vasculaires du SNC	03-Spécifique à la Femme	01-Médicament	
03-Autres atteintes vasculaires	04-Spécifique à l'Homme	02-Narcotiques et hallucinogènes	
04-Atteintes lymphatiques	05-Sans spécificité	03-Autres substances	
05-Complications / latrogénie	11-Grossesse et post partum	25-Codes pour usage Urgent	
	01-Geu et grossesse arrêtée	Selon consignes nationales	
POUR LA TRAUMATOLOGIE	18-Traumatologie tête	02-Fracture, entorse et luxation	23-Traumatologie Membre inférieur
	01-Plaies et lésions superficielles	03-Lésions profondes et multiples	01-Plaies et lésions superficielles
	02-Fracture, entorse et luxation	21-Traumatologie Etage abdomino-pelvien	02-Fracture, entorse et luxation
	03-Lésions profondes et multiples	01-Plaies et lésions superficielles	03-Lésions profondes et multiples
	19-Traumatologie Etage cervical	02-Fracture, entorse et luxation	24-Traumatologie Multiple et sévère
	01-Plaies et lésions superficielles	03-Lésions profondes et multiples	Codage documentaire
	02-Fracture, entorse et luxation	22-Traumatologie Membre supérieur	
	03-Lésions profondes et multiples	01-Plaies et lésions superficielles	
	20-Traumatologie Etage thoracique	02-Fracture, entorse et luxation	
	01-Plaies et lésions superficielles	03-Lésions profondes et multiples	

Note concernant les fractures : Pour les fractures, les segments sont définis par les os longs du segment. Par exemple, pour une fracture du poignet type Pouteau-Colles, le codage est fracture du coude / de l'avant bras.